



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

S065/09

**Discours de  
Javier SOLANA  
Haut Représentant de l'Union européenne  
pour la Politique étrangère et de sécurité commune,**

**à l'occasion de la Conférence**

**"La France, la défense européenne  
et l'OTAN au XXIème siècle"**

**Amphithéâtre Foch, Ecole militaire**

**Paris, 11 mars 2009**

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Porte-parole du Secrétaire général, Haut Représentant pour la PESC

☎ +32 (0)2 281 6467 / 5150 / 5151 ☎ +32 (0)2 281 5694

internet: <http://www.consilium.europa.eu/solana>

e-mail: [presse.cabinet@consilium.europa.eu](mailto:presse.cabinet@consilium.europa.eu)

Chers amis,

Trois évènements nous réunissent aujourd'hui : l'anniversaire de l'Alliance atlantique bien sûr, mais aussi le 10ème anniversaire de la PESD et le retour de la France dans les structures militaires de l'Alliance.

Au-delà des célébrations officielles, nos discussions ici à Paris doivent nous permettre de réfléchir aux défis auxquels doivent faire face l'Union européenne et l'OTAN. Je vois trois défis principaux.

Premier défi : assumer le monde tel qu'il est. Le monde semble plus instable et donc moins prévisible. Les crises qui le secouent semblent plus complexes. Une crise dans le Caucase, en Asie centrale ou au Moyen-Orient a un impact direct sur le système international, son économie, sa sécurité et ses ressources énergétiques. Son règlement ne peut se concevoir que dans une équation globale.

Mais je ne crois pas à l'idée d'un monde qui va plus mal et à la théorie de crises sans issues. La guerre du Kippour ou la révolution iranienne ont eu elles aussi un impact global. Les crises des missiles, à Cuba ou ailleurs, n'étaient pas moins complexes il y a quelques décennies. Aujourd'hui le besoin de gouvernance globale est plus fort parce que la globalisation a bouleversé les cadres nationaux et les relations traditionnelles entre Etats. Les capacités d'un Etat à prévenir et plus encore à régler une crise sont exsangues. Aucun Etat ne peut seul dans le monde actuel faire mieux avec moins de ressources.

En clair, le choix de la mutualisation des efforts est inévitable. Le choix des alliances et des unions est le seul possible. Ceci m'amène au deuxième défi : assumer les conditions de la relation entre l'Alliance et l'Union européenne.

L'efficacité d'une alliance se mesure à la complémentarité des partenaires qu'elle réunit. Mais le partage de responsabilités qu'elle implique n'est acceptable que si chacun dispose de sa pleine autonomie.

Ces règles valent pour un Etat. Elles doivent régir également les relations entre l'Alliance atlantique et l'Union européenne. Les deux organisations sont engagées sur des théâtres communs, leurs Etats-membres et leurs forces confrontés aux mêmes dangers.

Mais la vocation des deux organisations est différente. L'une reste une alliance militaire transatlantique; l'autre est une union politique d'Etats européens partageant la même ambition de faire de cette union un acteur global, disposant d'une palette unique d'instruments d'intervention extérieure, allant de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement à la gestion de crise civile et militaire. Tantôt l'une, tantôt l'autre répond le mieux aux besoins d'une situation selon le contexte politique et stratégique.

Aujourd'hui, l'évolution de la position française vis-à-vis de l'OTAN doit permettre d'assumer cette réalité. En ce sens le mouvement français est particulièrement bienvenu. Fini le temps des soupçons infondés ou des lignes rouges artificielles.

Chacun est d'accord pour considérer que nous avons besoin d'une OTAN forte et d'une PESD forte à l'intérieur de l'Union européenne. Chacun est d'accord pour travailler au renforcement d'une relation mature et équilibrée entre les deux organisations. Le succès des opérations qu'elles conduisent en dépend.

C'est là le dernier défi : pour assumer nos ambitions et nos obligations, il nous faut être capables de répondre aux exigences de l'action.

Les accords de Berlin plus nous l'ont permis dans les Balkans. En Bosnie, nous sommes ainsi passés d'une force OTAN soutenue par les Européens à une force européenne disposant des moyens et des capacités de l'OTAN. Le progrès fut majeur.

Depuis l'Europe de la défense s'est formidablement développée. Le Traité de Lisbonne en prend acte très solennellement. Sur le terrain, l'Union européenne a été capable de déployer avec succès des missions militaires autonomes, au Congo ou au Tchad par exemple. Aujourd'hui il faut aller plus loin.

Comme je vous le disais, l'Union européenne et l'Alliance atlantique sont appelées à partager de nouveaux théâtres. Au Kosovo ou en Afghanistan. Aux côtés des missions de l'OTAN, l'Europe a déployé là-bas des missions autonomes et elle a l'ambition d'y utiliser tous ses outils d'action extérieure. Le respect de cette autonomie et la transparence de la collaboration seront les clefs du succès de notre action commune. C'est pour cela qu'il nous faut encore, de façon très pragmatique, mettre au point certains arrangements techniques essentiels entre l'Alliance atlantique et l'Union européenne.

Tous ici présents nous sommes conscients de ce besoin. Tous, nous sommes d'accord pour trouver les solutions nécessaires. Et personnellement je suis convaincu que le retour de la France à l'OTAN va donner l'impulsion attendue.

\*

Le retour de la France dans les structures militaires de l'OTAN doit en effet aider à relever les défis que je viens de décrire. Il doit contribuer à donner à la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne l'efficacité nécessaire pour prévenir et régler les crises du monde moderne. Il doit permettre de développer le pragmatisme qu'imposent les impératifs de l'action.

Il doit aussi s'accompagner naturellement du renforcement de la PESD. La dernière Présidence française de l'Union européenne l'a montré : l'engagement dans l'Europe de la défense reste là et continue de se renforcer.

Je pense bien connaître, et l'Alliance atlantique, et l'Union européenne. J'ai accompagné personnellement leur évolution depuis ces quinze dernières années. Je crois aujourd'hui que le retour de la France à l'OTAN ne remet rien en cause. Il doit simplement faciliter et accompagner le mouvement essentiel que les Européens ont amorcé à Saint-Malo.

Encore une fois, le choix de la mutualisation des efforts est nécessaire. C'est là le choix d'une coopération équilibrée et soucieuse d'efficacité que sont prêts à assumer les Etats-membres de l'Union européenne. Je vous remercie.